

Réunion au siège social à Puymoyen
P.V. n° 2

Président : M. GOUGNARD.

Présent : M. ROSSIGNOL.

Excusés : MM. BLONDY - CHAUVIN – LACOUR – LALANNE.

Administratifs : MM. VALLET – MOUTHAUD – LE MIGNOT.

COUPE NATIONALE FOOTBALL-ENTREPRISE

SYSTEME COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE
SAISON 2023/2024

24 Engagés

Semaine 41	1er Tour	4	matches avec	8	clubs		
Semaine 43	2ème Tour	10	matches avec	4	qualifiés +	16	entrants
Semaine 46	Finale Régionale	5	matches avec	10	qualifiés		

1^{er} Tour :

La Commission homologue les résultats des 4 matches de ce tour, **sous réserve de l'homologation des résultats concernant les feuilles de matches non-reçues à ce jour** avec le dossier suivant :

Match n° **27232699** – A. Spatiale S. Aquitaine / A.S. de l'Institut Bergonié

Courriel du District de la Gironde du 29/09/2023 informant de l'inactivité récente du club de l'A. Spatiale S. Aquitaine.

La Commission déclare le **forfait de l'A. Spatiale S. Aquitaine** et dit l'A.S. de l'Institut Bergonié qualifiée pour la suite de la compétition.

Compte-tenu des éléments, aucune amende pour forfait ne sera appliquée à l'A. Spatiale S. Aquitaine.

Calendrier du 2^{ème} Tour :

10 matches à jouer sur le terrain du club premier nommé lors de la **semaine 43 (du lundi 23 au samedi 28 octobre 2023 au plus tard)**.

Les clubs opposés doivent se contacter afin de communiquer rapidement à la Ligue la date, le lieu et l'horaire de chaque rencontre.

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match (**pas de prolongation**), les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu.

Un arbitre central et deux arbitres-assistants seront désignés sur chaque rencontre par la **C.D. Arbitrage de la Gironde**.

Ces derniers seront à la charge des deux clubs réglés par virement par la LFNA – **ne pas régler sur place**).

En cas d'indisponibilité d'un terrain, le club recevant devra **IMMEDIATEMENT** prévenir la Ligue et le club adverse.

LICENCES, QUALIFICATIONS ET PARTICIPATION

Le règlement de la Coupe Nationale Football Entreprise indique qu'une liberté du nombre de double licence est possible et fixé par la Ligue Régionale sur cette phase régionale. La LFNA n'ayant écrit aucun règlement sur cette **phase régionale**, il est donc conclu que les **doubles licences** sont de **4** pour cette épreuve.

NOTE AUX CLUBS

Aucun frais de déplacement ne sera perçu par les clubs visiteurs.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION !

La règle des **REMPACES-REMPACANTS** s'applique.

Les clubs peuvent faire figurer seize joueurs sur la feuille de match (seulement 3 remplaçants peuvent effectivement participer au cours du match en conformité avec l'article 144 des R.G. de la F.F.F.).

COMPÉTITIONS RÉGIONALES – SECTION FOOTBALL DIVERSIFIÉ REUNION DU 13 OCTOBRE 2023

PAGE 3/3

Journée	02	- Aller		Journée	- Retour
25801.	27435695	Fc Groupe Pichet 31	- Avia Club 31
25802.	27435696	F.C P2m 31	- Bordeaux Metropole 31
25803.	27435697	Bergonie Institut As 31	- Assoa 31
25804.	27435698	Chr Talence 31	- Dassault Bordeaux Sp 31
25805.	27435699	Thales F.C. 31	- Bordaleko Ee Futbol 31
25806.	27435700	A.S. Michelin Bassen 31	- Fc Le Bon Jouet 31
25807.	27435701	F.C. Espace Foot 31	- Sc Lcs 31
25808.	27435702	Amateurs Fc Aquitain 31	- Securite Sociale Ca 31
25809.	27435703	Rhs Sports 31	- Speedauto Fc 31
25810.	27435704	Daxap Rc 31	- Fc Bordeaux.Deals 31

Le Président,
Alexandre GOUGNARD
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 17/10/2023 par la Secrétaire Générale, Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.